

Troyes le 20 mars 2025

COMMUNIQUÉ

Clarification sur la situation de l'école Sainte Anne de Romilly-sur-Seine

L'Enseignement catholique de l'Aube et de la Haute-Marne souhaite rétablir la vérité sur la situation de l'école Sainte Anne de Romilly-sur-Seine, à la suite de la diffusion d'un communiqué public relayant des accusations inexactes et infondées.

Une mission éducative fidèle à ses valeurs

L'Enseignement catholique accueille tous les élèves, quelles que soient leurs convictions, dans un esprit d'ouverture et de transmission de la foi chrétienne. Conformément à ses statuts, il participe à la mission éducative de l'Église catholique tout en respectant les principes du contrat d'association avec l'État.

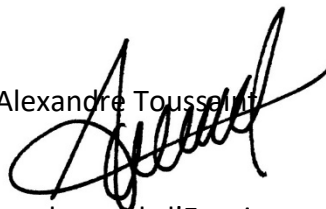
Des faits clarifiés

Aucune imposition de pratique religieuse n'a eu lieu à l'école Sainte Anne. Une séquence pédagogique sur la prière a été menée dans un cadre strictement éducatif. Toute interprétation contraire relève d'une déformation des faits.

Refus des polémiques et soutien à l'établissement

L'Enseignement catholique déplore les tentatives d'instrumentalisation politique et exprime son soutien à l'équipe éducative de l'école Sainte Anne. Nous appelons au respect du travail des enseignants et à un dialogue serein, afin que notre mission éducative se poursuive dans la fidélité à l'Évangile.

Alexandre Toussaint



Délégué épiscopal en charge de l'Enseignement catholique
Directeur interdiocésain de Troyes et Langres